

**SYNDICAT
des MEDECINS
INSPECTEURS
de SANTE
PUBLIQUE**

UNION CONFEDERALE DES MEDECINS
SALARIES DE FRANCE (U.C.M.S.F.)
65 RUE D'AMSTERDAM
75008 PARIS
www.smisp.fr

Paris le 13 novembre 2006,

le Président du SMISP

à

Monsieur le Ministre
de la Santé et des Solidarités
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous avons bien pris connaissance du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur l'utilisation des compétences médicales permettant à l'Etat d'assurer ses responsabilités dans le domaine de la santé au niveau local. Nous avons pris acte des différentes recommandations du rapport de l'IGAS relatives aux médecins inspecteurs de santé publique (MISP), à leur statut, à leurs difficultés de recrutement et d'exercice.

Nous avons comme promis été reçus par votre directeur de cabinet le 30 octobre 2006.

Nous sommes toutefois extrêmement déçus et inquiets qu'au lieu d'un échange concret sur des solutions rapides aux difficultés que nous dénonçons depuis plusieurs années, et malgré les multiples promesses de vos prédécesseurs, cette rencontre se soit limitée à un échange de vues sur ce récent rapport de l'IGAS.

Nous avons en outre trouvé extrêmement dommageable qu'il ne retienne de ce rapport que la création d'un « statut d'emploi » pour tous les médecins de santé publique, processus jugé long et complexe par le rapport de l'IGAS, et non les mesures urgentes proposées pour le corps des MISP (fusion avec le corps des praticiens hospitaliers ou alignement du statut des MISP sur celui de PH, ou re-profilage du corps des MISP avec revalorisation du niveau d'entrée et linéarisation de la carrière). En effet la faible attractivité de notre métier tient à la fois à la faiblesse des indices de début de carrière – qu'il conviendrait d'examiner avec attention - et au blocage dramatique des progressions de carrière.

Nous avons pris acte d'une réunion proposée avec la DAGPB le 17 novembre pour rediscuter de ce sujet, mais à ce jour les différentes pistes de travail évoquées demeurent évasives, notamment en terme de renforcement des effectifs, de conditions de travail, de mise à disposition de collaborateurs et surtout de revalorisation de notre statut.

Nous vous rappelons l'urgence à inverser la tendance en matière de recrutement pour sortir du cercle infernal - faible attractivité - faible recrutement - fuites - aggravation des conditions de travail.

Une solution existe, elle permet enfin de résoudre les difficultés de recrutement à long terme et de construire l'avenir de notre métier, elle donne de la cohérence à la formation médicale en santé publique qui ne peut rester limitée au monde hospitalier, et elle découle de plusieurs années de travaux de vos services. Par ailleurs elle est validée par l'ensemble des interlocuteurs professionnels (Syndicats de PH, Collégiale des Internes de Santé Publique) et politiques. Nous ne pouvons pas accepter qu'elle soit repoussée sans motifs sérieux et surtout sans solution alternative susceptible d'être mise en œuvre dans les mêmes délais.

Dans l'attente de mesures concrètes nous avons maintenu notre appel à la grève et notre manifestation le 7 novembre. Cette journée de grève a été très largement suivie par les médecins inspecteurs de santé publique.

Nous ne pouvons plus nous contenter de déclarations d'intentions. Aussi les médecins inspecteurs réunis en assemblée générale extraordinaire le 7 novembre 2006 ont décidé de poursuivre leur action et de manifester leur mécontentement par des actions cumulatives et graduées jusqu'à l'obtention d'une réponse tangible et satisfaisante à leurs revendications.

Ils le feront sous différentes formes, en ne tentant plus, cette fois, de compenser l'insuffisance des effectifs par une assiduité professionnelle excédant largement et systématiquement les obligations statutaires de service.

Le SMISP demande donc à tous les médecins inspecteurs de santé publique dès le 20 novembre 2006 de ne plus réaliser de visites de conformité.

D'autres actions de blocage seront mises en place progressivement tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction. Nous vous tiendrons régulièrement informé des actions que nous proposerons à nos collègues en vue de recentrer nos activités sur nos missions prioritaires de santé publique et de sécurité sanitaire.

Ne doutant pas que vous soyez comme nous préoccupés par les missions des MISIP, leurs conditions de réalisation, et la pérennisation de leur métier par une attractivité et un statut renouvelés, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Ministre, avec mes remerciements pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à nos propositions, l'expression de ma haute considération.

signé

Docteur Bernard FALIU
Président du SMISP

copie pour information :

Monsieur le Directeur Général de la Santé
Madame la Directrice de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins
Monsieur le Directeur de l'Administration Générale, du Personnel et du Budget
Madame la Secrétaire Générale des services
Mesdames et Messieurs les directeurs de DDASS, de DRASS et d'ARH (par voie électronique)